

ENVIRONNEMENT

Agir face au changement climatique

Lutter contre le réchauffement climatique qui impacte déjà notre environnement et accompagner ses conséquences dans le champ d'action des missions du Département sont des enjeux essentiels pour préserver le cadre et la qualité de vie des générations futures.



*Ecoparc des Chenevières à Déols
© CD36*

2050 : objectif neutralité carbone

Lutter contre le réchauffement climatique qui impacte déjà notre environnement et accompagner ses conséquences dans le champ d'action des missions du Département sont des enjeux essentiels pour préserver le cadre et la qualité de vie des générations futures.

Dans sa séance du 8 avril 2022, l'Assemblée départementale a fixé des objectifs ambitieux et nécessaires pour la période 2022-2032.

Un premier bilan a été réalisé sur la dernière décennie avec l'objectif de - 20 % d'émissions de gaz à effet de serre. Grâce au programme d'investissements importants réalisés sur les collèges, les cantres routiers et le parc automobile, le Département de l'Indre a dépassé cet objectif, avec un résultat de - 23,3 % d'émissions de gaz à effet de serre.

Pour poursuivre cette dynamique, qui s'inscrit dans une ambition nationale, un nouveau plan a été lancé, comprenant trois mesures prioritaires :

- agir sur les modes de chauffage des bâtiments
- favoriser l'autoconsommation d'électricité
- poursuivre la modernisation des poids-lourds, tracteurs, et migrer vers des véhicules légers basses émissions

Ces trois actions représentent un investissement de 30 millions d'euros pour la Collectivité.

Le saviez-vous ? La loi du 22 août 2021, dite "loi Climat et Résilience", fixe un objectif de neutralité carbone en 2050 et un objectif intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à - 55 % en 2030 par rapport à 1990 en cohérence avec les objectifs européens.

Parallèlement, le Département a aussi décidé de réviser son Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable : un enjeu de taille puisqu'il définira les mesures pour sécuriser l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du département, pour les dix années à venir.

CONTACT



HÔTEL DU DÉPARTEMENT

**Direction de l'Aménagement du
Territoire de l'Environnement et
de la Ruralité**

Place de la Victoire et des Alliés
36020 Châteauroux

02 54 08 36 08

Itinéraire

Courriel

Site internet



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36